

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

42

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 juin 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame BALSON

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHY - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Madame FAVIER - Monsieur HAMEAU - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame BALSON - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Monsieur MULLER - Monsieur DE VREGILLE

Membres excusés :

Monsieur CHEVALIER (pouvoir Madame JACQUEMARD) - Madame MODDE (pouvoir Monsieur CHATEAU) - Madame HUON-SAVINA (pouvoir Madame HERVIEU) - Monsieur ROBERT (pouvoir Monsieur MULLER)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Réseau Jazz France-Balkans-demande de subventions

Madame ZIVKOVIC expose :

La ville de Dijon entretient depuis plusieurs années des liens avec les pays des Balkans. La présence de Sciences Po Europe centrale et orientale depuis 2001, un partenariat avec la ville de Skopje (capitale de la république de Macédoine du nord) décidé dès 1961 ont rendu possible l'accueil en 2018 à Dijon des Rencontres France-Balkans organisées conjointement par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'association française du conseil des communes et régions de l'Europe.

Forte de cette volonté d'oeuvrer au rapprochement des collectivités françaises avec leurs homologues de la zone des Balkans, la ville de Dijon a déposé une candidature pour un projet de coopération dans le cadre de l'appel à projets généraliste 2021 du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

La proposition vise à construire un pont entre la France et la Serbie, l'Albanie, le Monténégro et la république de Macédoine du nord à travers la musique jazz. Le projet vise à rapprocher les acteurs professionnels du jazz français et balkaniques afin d'élargir les contacts et de construire un réseau pérenne durable permettant l'échange d'artistes, de méthodes d'inclusion des jeunes et d'activités communes.

Des visites d'étude et des échanges de savoir-faire, sont prévues afin de renforcer le lien entre la France et les pays ciblés, à travers les contacts et la coopération entre les opérateurs de jazz.

Les professionnels du jazz (programmateurs, responsables de festivals...) profiteront de ces échanges pour comparer leurs pratiques, construire un réseau européen de contacts et élaborer des actions de circulation d'artistes et de projets artistiques entre la France et les pays des Balkans.

Les villes de Fier (Albanie), de Podgorica (Monténégro), de Nis (Serbie) et de Bitola (république de Macédoine du nord) sont partenaires du projet. La ville de Chambéry est également associée à Dijon pour la partie française. Localement, les associations Média Musique et Zutique productions représenteront la ville de Dijon et participeront à ces échanges.

Le coût total du projet est de 62 620 €. La ville de Dijon participera à hauteur de 7 000 €. Une demande de subvention de 18 350 € a été sollicitée auprès du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de délibération Réseau Jazz France - Balkans;

2 - autoriser Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention de 18 350 € auprès du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 10